

CADRE DE RÉFÉRENCE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PAUVRETÉ ET L'ÉDUCATION (ÉBAUCHE*)

MISSION

Dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté, le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation va étudier les liens entre la pauvreté et l'éducation et favoriser la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer l'inclusion sociale et les résultats pour tous les élèves, en particulier pour ceux qui ont un faible revenu. Le groupe de travail rassemble des partenaires intersectoriels pour trouver des solutions communes.

COMPOSITION

Ce groupe de travail sera coprésidé par un membre du Comité de réduction de la pauvreté et un expert en matière d'éducation et il comptera jusqu'à 25 membres.

Parmi les membres, sélectionnés grâce à une prise de contact directe ciblée, on comptera notamment des intervenants qui ont une connaissance spécialisée des questions touchant la pauvreté ou l'éducation et qui peuvent faire comprendre les liens entre la pauvreté et les résultats scolaires.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le Groupe de travail aura pour principales responsabilités :

- d'étudier des questions touchant à la fois la pauvreté et l'éducation afin de contribuer à la réduction générale de la pauvreté au Manitoba;
- de formuler à l'intention du Comité de réduction de la pauvreté des conseils sur les mesures à prendre.

Ces recommandations serviront au soutien global des besoins des enfants et des adolescents et à l'intervention face aux répercussions de la pauvreté sur la scolarité. Les conseils sur les mesures à prendre seront analysés et intégrés aux travaux et à la planification du Comité de réduction de la pauvreté.

Les efforts du Groupe de travail se concentreront d'abord, notamment :

- sur l'accès aux aliments, la sécurité alimentaire et l'élaboration d'un programme universel de repas;

* Le cadre de référence est en attente de revue et d'approbation par le groupe de travail.

- sur l'accès aux technologies, le transport et d'autres obstacles socioéconomiques qui nuisent à l'inclusion;
- sur les résultats et la continuité du parcours scolaire des enfants pris en charge par les services sociaux.

CALENDRIER

Septembre 2021 : Tenue de la première réunion bimestrielle du groupe de travail.

Octobre 2022 : Communication des mesures à prendre au Comité de réduction de la pauvreté.

Ce groupe de travail est temporaire et est créé pour répondre aux besoins immédiats cernés dans la stratégie « Une meilleure éducation, dès maintenant ». Toutefois, son maintien à long terme sera envisagé et figurera en permanence à l'ordre du jour du Comité de réduction de la pauvreté au Manitoba.

RÉUNIONS

Le Groupe de travail sera actif environ 18 mois, après quoi ses activités feront l'objet d'un examen à l'issue duquel il sera décidé de dissoudre le Groupe, de prolonger son mandat ou de le renouveler.

Le Groupe de travail se réunira à la demande de ses coprésidents. On prévoit que ces réunions se tiendront virtuellement tous les deux mois. Le calendrier de ces réunions peut être adapté à l'occasion, en fonction du plan de travail et des tâches à accomplir, décrites précédemment.